## Action de mise en quarantaine anti Grippe Précaire

Empêchons la propagation de la plus pernicieuse des pandémies : la précarisation

## STOP au virus de la GRIPPE P (Précaire)!



## ATTENTION DANGER...

3 juin 2009 – Pour 2009, le BIT avait notifié officiellement une augmentation de 200 millions de cas d'infection par le virus de la précarité (grippe P), dont 1 million en France. Une phase d'alerte est actuellement en vigueur contre cette pandémie de précarité et de chômage. L'OMS recommande la plus grande vigilance, car le taux de morbidité est proportionnel à l'inégalité des richesses. Comment se protéger contre la Grippe Précaire (dite Grippe P) ?

N'attendez rien des institutions, elles sont déjà dépassées. Ne comptez pas sur le RSA, ce placebo va multiplier les miettes d'emploi avec travail obligatoire et n'est même pas disponible pour les moins de 25 ans. Seuls ceux qui ont déjà travaillé 2 ans pourraient, peut-être, y avoir accès, autant dire qu'il leur faudra pour cela être très fidèles aux emplois à temps partiel et au SMIC horaire chez Carrouf, Mac Do et les autres. Prenez soin de bien vous couvrir le nez et la bouche, une cagoule fait l'affaire.

Rejoignez les collectifs de personnes souffrant des mêmes maux, car seuls les remèdes fabriqués par les premiers concernés semblent à même de vaincre la pandémie.

Les actions anti Grippe P en vidéo: <a href="http://www.youtube.com/watch?v=RG5RN6-tQcM">http://www.youtube.com/watch?v=RG5RN6-tQcM</a>
Face à l'urgence sociale, et dans le cadre de la préparation des marches régionales contre les précarités, de nouvelles interventions sanitaires de mise en quarantaine anti Grippe P s'imposent! Vêtus de combinaisons blanches, la bouche recouverte d'un masque sanitaire, nous nous introduirons dans un lieu de propagation de la Grippe P. Nous dégainerons des rouleaux de scotch de sécurité et procéderons à une sécurisation des lieux, des personnes et du matériel: ordinateurs, guichet, téléphones, bornes libre-service, panneaux d'information.

## Contact: lesmarches2009@yahoo.fr

Mettons en quarantaine les organismes publics et privés qui précarisent.

Cette action est à l'initiative du collectif Droits Nouveaux, qui organise avec les associations de lutte contre le chômage et la précarité et d'autres structures collectives des **marches régionales contre le chômage, les précarités et les licenciements** (départ le 20 novembre) aboutissant en manifestation le 5 décembre.